



ADHESION 2008 A L'ARIMC

L'avenir des personnes handicapées et de notre Association,
passe par une mobilisation de nos énergies,
et un accroissement de nos moyens financiers.

Nous avons besoin de toutes et de tous

Nous vous proposons de verser plus que la simple adhésion. Nous vous proposons de faire des dons complémentaires. Avec l'avantage fiscal vous économiserez 66 % de vos versements en réduction d'impôt. De plus, pour faciliter ces versements nous mettons en place un prélèvement automatique.

Je compte sur votre soutien financier et actif.

Très cordialement,

Jean Luc Loubet
Président

J'adhère

pour un montant de : 60 € 10 € (personne handicapée usager de l'ARIMC) autre montant
et je recevrai un reçu fiscal immédiatement pour le montant total.

J'opte pour un prélèvement automatique mensuel (comprenant adhésion et don),

de 5 €/mois de 8 €/mois de 15 €/mois autre montant

Je recevrai bientôt un formulaire d'autorisation de prélèvement.

Un reçu fiscal me sera adressé en janvier 2009 cumulant l'ensemble de mes versements.

-Vous recevrez gracieusement la revue « DE NOUS A VOUS »

BULLETIN D'ADHESION ARIMC 2008

A retourner au service Action Associative – 20 boulevard de Balmont – 69009 LYON – tél 04 72 52 13 75

Parent

Usager adulte

Bienfaiteur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal :

VILLE :

☎ :

Adresse électronique :

Etablissement (si usager adulte) :

ENFANT : accueilli dans une des structures de l'ARIMC – Etablissement :

Nom : _____ Prénom : _____